

E

ditorial

Il était, certes, prévu de commencer ce numéro de juin de la Revue avec l'évocation d'un triomphe dans l'histoire de la Croix-Rouge : l'attribution, conjointement avec le grand pacifiste Frédéric Passy, du premier Prix Nobel de la Paix à Henry Dunant en 1901. Il n'était, en revanche, pas imaginable que ce même numéro se termine par l'annonce d'une tragédie : la mort violente de six collaborateurs du CICR en République démocratique du Congo.

En effet, le 26 avril 2001, deux délégués du CICR et quatre collaborateurs de nationalité congolaise sont partis de la ville de Bunia, dans le nord-est de la République démocratique du Congo, pour une mission d'évaluation des besoins médicaux des postes de santé et des besoins alimentaires et non alimentaires des personnes déplacées suite aux hostilités. Une activité Croix-Rouge tout à fait classique. Au moment de ce tragique incident, la région était calme. À ce jour, les motifs de ce crime ne sont pas connus, et aucune revendication n'a été formulée.

Le lendemain du drame, pourtant, chacun des quelque 9000 collaborateurs du CICR sur le terrain a repris son activité habituelle en faveur des victimes des multiples conflits qui continuent de déchirer la planète. Avec, peut-être, un doute quant au respect, par tous les porteurs d'armes, de la mission de la Croix-Rouge et de son emblème.

Dans une actualité moins dramatique, ce numéro de la Revue contient plusieurs contributions sur des questions en rapport avec l'action humanitaire, qui proposent des lignes à suivre pour l'adapter aux conditions que lui imposent les formes modernes

de la guerre. Nous nous référons particulièrement aux articles de A. Pasquier, F. Grunewald/L. Tessier, C. Bruderlein et M. Studer. D'autres textes poursuivent l'examen de problèmes liés à la mise en œuvre du droit international humanitaire, notamment par la voie judiciaire. L'article de Fischer mène le lecteur dans une toute autre direction: son récit évoque la « crise des missiles » de 1962, où le CICR a été confronté à l'un des défis les plus extraordinaires de son histoire.

Dans la section consacrée à la Croix-Rouge et au Croissant-Rouge, la Revue publie à nouveau des textes qui définissent la position du CICR sur plusieurs questions d'actualité.

LA REVUE